

LE REFLET DU LAC

Une belle place sur la scène littéraire québécoise pour Lili Maxime

Dany Jacques

jacquesd2@transcontinental.ca

Article mis en ligne le: 09.01.2006

La chanteuse-romancière de Sainte-Catherine-de-Hatley, Lili Maxime, fait lentement mais sûrement sa place sur la scène littéraire québécoise. Selon la principale concernée, ses deux premiers volets de la trilogie intitulée «Ma chère Louisiane» s'approchent d'un succès de vente en librairie.

Tout est cependant relatif parce qu'un succès de Marie Laberge ne se traduit pas au même volume de vente qu'une écrivaine moins connue comme Lili Maxime. Quoiqu'il en soit, le premier tome *Ouragan sur le bayou* en est déjà à sa troisième édition. Son plus récent roman, *La Sang-mêlé du bayou*, qui est en librairie depuis septembre dernier, est retournée sous les presses pour une deuxième fois un mois après sa sortie. Au bout de la ligne, ce sont plus de 1 200 copies qui se sont envolées.



La belle histoire de Lili Maxime ne s'arrête pas aux ventes. Ses livres trônent sur de très belles tablettes en magasins et Archambault lui a fait une place de choix dans ses publicités de Noël. De belles critiques inondent le site Internet de Voir Montréal, tandis qu'une critique plus étoffée sera bientôt publiée dans *La Presse* et *Le Devoir*. Le Soleil identifie aussi son deuxième roman de la trilogie comme un livre à lire absolument.

Outre la couverture médiatique régionale, Lili Maxime a aussi bénéficié d'un reportage dans *La Presse* (10 novembre) après l'annonce de son Prix France-Acadie 2005.

Un beau cadeau lui a été remis entre les mains en ouvrant le *Journal de Montréal* du 24 décembre. Sa photo couleur imageait une pleine page du cahier Week-end, section Livre, en plus d'un reportage illustrant une seconde pleine page.

Cette écrivaine originaire du Lac-St-Jean a également été honorée par Louise Portal au Salon du livre du Saguenay, l'automne dernier, pour l'ensemble de son oeuvre.

S'agit-il de pression supplémentaire pour son troisième roman à venir ? La réponse est non, selon la principale concernée.